

## INFRASTRUCTURES, TRANSPORTS ET MER

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER,  
EN CHARGE DES RELATIONS INTERNATIONALES  
SUR LE CLIMAT

*Direction des services de transport*

**Arrêté du 30 novembre 2016 portant agrément de médecins et psychologue  
au titre du décret n° 2010-708 du 29 juin 2010 relatif à la certification des conducteurs de trains**

NOR : DEVT1634666A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, en date du 30 novembre 2016, les médecins et le psychologue dont les noms suivent sont agréés pendant une durée de cinq ans pour procéder à la certification des conducteurs de trains :

Médecins : MM. Philippe DESORT et Francis RUELLE.

Psychologue : Mme Géraldine DEBONNAIRE.